

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 2 FEVRIER 1849.

LE DISCOURS DU TRONE.

Après la perte du 1er amendement de M. Papineau par une division de 4 contre 63, M. Christie seconde le deuxième amendement de M. Papineau, et dit que toujours l'Angleterre a été injuste envers le Canada...

Le col. Prince parle ensuite ainsi que l'hon. M. Boulton. Après quoi M. Latérière prend la parole, et dit qu'il faudra nécessairement plus tard rappeler l'acte d'Union...

M. Christie se lève alors, et parlant de M. Canchon, l'appelle "a young gentleman" (jeune monsieur), expression que l'orateur déclare n'être pas parfaitement parlementaire...

Ici, l'hon. M. Hincks fait voir à M. Papineau qu'il a calomnié l'Angleterre, en prétendant que l'opinion publique n'y peut rien aujourd'hui, et qu'elle était toute puissante au temps de Cromwell...

M. MacNab se lève pour répondre à M. Hincks. Il lui reproche d'avoir demandé la production de certains documents, que M. Hincks avait promis de déposer...

M. MacNab se lève pour répondre à M. Hincks. Il lui reproche d'avoir demandé la production de certains documents, que M. Hincks avait promis de déposer...

MacNab tombe sur les affaires de 1837, sur W. L. McKenzie à qui il reproche de nombreux crimes, sur le capitaine Morin qu'il appelle rebelle condamné, et dont il condamne pour cela la nomination comme maître du Havre...

SIR ALLAN MACNAB.—Je ne me souviens pas d'avoir été au pouvoir.

M. LAFONTAINE.—Eh bien! que l'hon. membre veuille bien m'entendre; il se souviendra alors du contraire. Lorsque l'honorable Chevalier, représentant d'Hamilton était orateur de cette Chambre, il fut nommé un comité au sujet du choix de trois personnes pour les bureaux de la Chambre...

M. Armstrong se lève pour faire l'éloge du capitaine Morin, et dire que ce Monsieur avait été recommandé au gouvernement par son prédécesseur en office.

M. Papineau reprend alors la parole pour un peu plus de dix heures. Il fait de nouvelles accusations contre le ministère, il l'accuse de ne vouloir pas le bien du pays; pourtant il ajoute qu'il ne veut pas jeter d'embarras dans la marche du gouvernement...

M. Richards succède à M. Papineau pour ne dire que quelques mots: "L'hon. membre pour St. Maurice, dit-il, veut garder pour lui seul toute honnêteté, tout patriotisme; libre à lui de le vouloir; mais libre à nous d'en penser ce que nous voudrions..."

LE DISCOURS DE M. CHAUVEAU.

M. L'ORATEUR.—Mon intention n'était pas de parler sur cette question, d'autant plus que la séance est déjà avancée. Mais je dois exprimer mon regret qu'il n'y ait pas eu dans mon comité quelque manifestation, pour me faire connaître quel sentiment se sur les sentiments de mes constituants...

peut que s'intéresser vivement à la mesure proposée; et il ne faut pas s'en étonner; car cette ville-là a vu pendant longtemps des hommes des plus capables faire tout en eux pour rendre de Montréal le grand entrepôt du pays. D'ailleurs c'est là un sujet qui intéresse vivement le Canada tout entier et même les Etats-Unis...

(Nous n'entendons pas donner ici le discours tel que l'a prononcé M. Chauveau; nous n'en donnons que les principales idées, nos notes ne nous permettant pas de faire plus.)

AFFAIRES DE ROUTINE.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE, LUNDI 29 JANVIER.—M. Dickson, membre pour la ville de Niagara, prend son siège; Soixante-huit pétitions sont présentées et mises sur la table; Sur motion de M. Jobin, le comité séant sur l'application contestée de Stormont obtient la permission d'ajourner jusqu'au 20 février, à midi; Pétitions lues et reçues: Du Rév. P. J. Crevier et autres, de la paroisse St. Augustin, demandant à être indemnisés pour les pertes qu'ils ont essayées durant les troubles de 1837 et 1838...

Evêque de Bytown, demandant un acte d'incorporation pour la communauté des révérends frères de la charité; Du Très Rév. Evêque de Bytown, demandant une aide pour le soutien du collège de Bytown; De Louis Comte, de la cité de Montréal, maître-maçon et entrepreneur, demandant l'intervention de la Chambre pour avoir le paiement de la somme de £379 10s. 8d. somme à lui due pour la construction d'une église et de ses bâties appartenant à l'église, dans la paroisse St. Edouard; De la Corporation du collège de l'Assomption, demandant une augmentation d'allocation pour le dit collège; De C. C. Greece et autres, du township de Grenville et parties adjacentes dans le Bas-Canada, demandant la révocation de l'acte des écoles élémentaires; De F. X. Prati, Ecr., et autres, de Stanfield et autres townships dans le district des Trois-Rivières, demandant l'ouverture de certains chemins, et l'érection d'un pont dans les dits townships; De Clovis Bourgeois, de la paroisse St. Grégoire dans le comté de Nicolet, se plaignant de certaines exactions commises par le grand concétable des Trois-Rivières, et demandant protection; Du Rév. Antoine Racine et autres, de Stanfield et autres lieux dans le district des Trois-Rivières, demandant que chacun des townships de l'est soit érigé en municipalité distincte; De L. Archambault, écuyer, et autres, de Ste. Marguerite de Blainville, demandant une indemnité pour les pertes qu'ils ont essayées durant les troubles en 1837 et 1838; Du président et de la corporation du collège de Chambly, demandant une aide pour le soutien du dit collège; De madame Mary H. Mountain et autres dames, directrices de l'asile des orphelins de Québec, demandant une aide pour le dit asile; De T. Panetton et autres, de la paroisse de Trois-Rivières, demandant l'abolition d'un système plus équitable de dîmes dans le Bas-Canada; De Joseph Morin et autres, médecins et chirurgiens, membres et professeurs de l'école de médecine de Québec, demandant une allocation au soutien de la dite école; De Olivier Blais, de la cité de Québec, marin, demandant une indemnité pour les pertes qu'il a essayées jusqu'au montant de £41 8s. 9d. argent courant, en transportant certains émigrés de Québec à Miramichi, (Nouveau-Brunswick) à la réquisition de l'argent principal des émigrés; De William Price, écuyer, et autres, de la cité de Québec et lieux voisins, demandant que les droits sur les provisions fraîches et salées, sur le grain et la fleur, soient abolis; Du Révérend Alexander Macdonell et autres, de la paroisse St. Luc, comprenant les townships de Plantagenet nord et sud, Alfred et partie de Caledonia, demandant que le prix des terres incultes de la couronne et des réserves de clergé dans la dite paroisse soit réduit, et que ces terres soient accordées gratis à ceux qui s'y établiront; De Robert Conroy et autres, de Bytown et lieux voisins, demandant que le collège de Bytown puisse recevoir la même allocation législative que celle qui est accordée aux autres collèges du Haut-Canada; De Henry P. Croft et autres, de la paroisse St. Louis de Kamouraska, demandant certains amendements à la loi passée pour la protection et la conservation de certaines espèces de gibier.

Pétitions renvoyées à des comités: De la compagnie du chemin de fer de Montréal et Lachine—de Alexander Parker et autres—du président et autres officiers et membres de la société St. George de Québec—de la corporation de la cité de Kingston et autres (aqueducs)—de Joseph Smolinski—de Alexander Douglas et autres—de A. M. Desjardis, B. H. LeMoine et Jean Baptiste Debien—et de James McKenzie et autres de Québec.—L'hon. M. Price présente le rapport géographique sur la rive nord du lac Huron—imprimé à 500 copies; M. Scott fait un rapport favorable sur la pétition de Joseph Ouimette et autres, de St. Eustache et autres paroisses; Sur motion de M. Chauveau, la pétition de William Price, écuyer, et autres, de la cité de Québec et lieux voisins, est imprimée; Sur motion de M. Duchesnay, un comité spécial est nommé pour s'enquérir sur le mode que l'on suit dans la distribution de la "Gazette du Canada"; M. Chauveau introduit les deux bills suivants: seconde lecture, lundi prochain; Bill pour empêcher que des oppositions frivoles ou vexatoires soient faites aux saisies des biens meubles ou immeubles et pour mieux assurer l'exécution des jugemens des cours de justice dans le Bas-Canada. Bill pour faciliter les actions intentées contre les personnes associées pour les fins du commerce, et contre les sociétés et compagnies incorporées. Sur motion de l'hon. M. Lafontaine, la chambre résout de prendre en considération dans un comité, le 6 février prochain, la convenance d'établir par une loi, l'indemnité qui sera accordée aux membres de cette chambre, et pour pouvoir à ce que la dite indemnité soit payée; Et le 9 février prochain, la nécessité de constater le montant des pertes encourues par certains habitants dans le Bas-Canada, durant les troubles politiques de 1837 et 1838, et de pourvoir à ce que les dites pertes soient payées. L'hon. M. LaFontaine introduit les bills suivants: seconde lecture, le 13 février: Bill pour amender la loi des écoles élémentaires dans le Bas-Canada; Bill pour établir un court ayant juridiction en appel et en matières criminelles dans le Bas-Canada; Bill pour amender les lois relatives à la juridiction civile dans le Bas-Canada; Bill pour amender la loi relative à l'administration de la justice à Gaspé. Sur motion de M. Boulton, une adresse est votée, demandant "un état mensuel ou tout autre état périodique de l'émission des billets de banque dans les diverses banques de cette province, qu'il sera possible d'avoir, pendant les diverses années qui se sont écoulées depuis qu'il a été imposé une taxe sur les banques, jusqu'au 31 décembre dernier, avec le montant de la taxe prélevée sur chacun des dits états périodiques de chaque banque respectivement." M. Laurin introduit un bill pour révoquer les lois qui ont rapport aux chemins d'hiver dans le Bas-Canada; seconde lecture, lundi prochain. Sur motion de M. J. S. Macdonald, une Adresse est votée pour: "1° Un état détaillé de toutes les sommes d'argent payées en 1848, aux ministres de la religion qui ont visité les émigrés malades à la Grosse-Ile, à Québec, à Montréal et ailleurs, avec le nom et les droits de chacun d'eux; 2° Un état des allocations spéciales en faveur des écoles et des collèges (non compris l'allocation annuelle de £50,000 pour le Haut et le Bas-Canada) avec les détails des dépenses dans chaque cas, les noms des instituteurs ou professeurs qui sont employés, le nombre des élèves qui participent au bienfait, et le cours d'études suivi, aussi le corps religieux (s'il y en a) auquel l'institution est confiée; 3° Un état détaillé de la manière dont les deniers provenant de la vente des réserves de clergé ont été dépensés, donnant les particularités de chaque dépense, aussi des copies de toute la correspondance ou des documents que le gouvernement a reçus, concernant l'exécution du revenu, provenant des réserves, et le montant général du dit excédant. (Nous avons donné mardi les autres affaires de routine de cette séance.)

ASSEMBLEE LEGISLATIVE, MARDI 30 JANVIER.—Vingt-quatre pétitions sont présentées et mises sur la table; La Chambre se rend auprès du gouverneur, dans la salle du conseil législatif, où son excellence donne au nom de sa majesté